

Définition

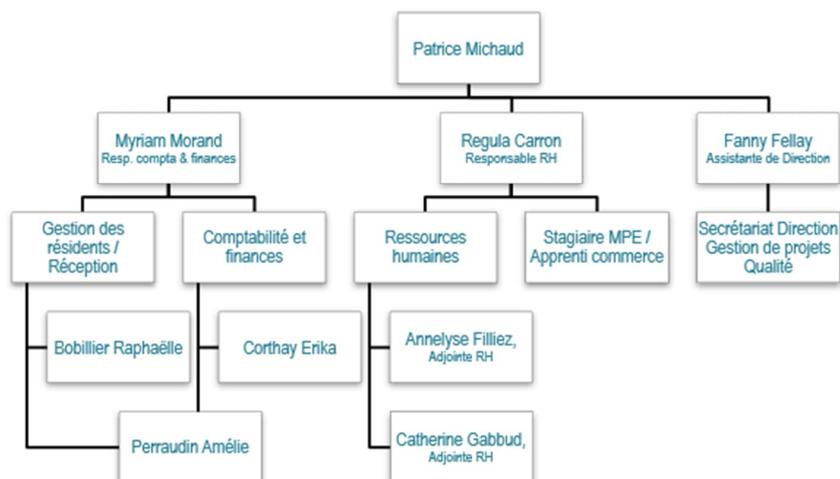
Le service administratif est, de par sa définition, un service qui se charge de toutes les tâches administratives inhérentes à son métier. En plus de ces travaux spécifiques, chaque collaboratrice de l'administration est en lien étroit aussi bien avec les résidents que leur famille, les fournisseurs et les collègues de tous secteurs confondus, ce qui apporte une grande diversité de tâches.

L'administration des deux sites est centralisée à Montagnier.

Différentes informations sont régulièrement communiquées aux résidents et aux familles par courriel, sur les écrans d'accueil et sur le site internet des Maisons de la Providence (www.emsprovidence.ch).

Organigramme

ORGANIGRAMME SERVICE ADMINISTRATIF



Validité : 01.12.2023

Contacts

Réception

☎ 027 777 21 00 ou ✉ administration@emsprovidence.ch

Regula Carron, responsable RH

☎ 027 777 24 03 ou ✉ regula.carron@emsprovidence.ch

Myriam Morand, responsable compta/factu

☎ 027 777 24 08 ou ✉ myriam.morand@emsprovidence.ch

Fanny Fellay, assistante de direction

☎ 027 777 24 58 ou ✉ fanny.fellay@emsprovidence.ch